

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MARDI 12 FEVRIER 2019

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Annie Vanderhaegen, Bernard
Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit, Jacqueline Moreau, Arlette Rapaille -
De Ridder, Guido Schollen, conseillers du CPAS
Rudi Seghers, directeur général faisant fonction

Absents :

Excusés :

Le président ouvre la séance à 19h30.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. SÉANCE PUBLIQUE

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2019

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal du 22 janvier 2019.

2. Politique et Organisation - Contrat-cadre lutte antiparasitaire

La Commission approuve en règle générale, l'achat du contrat cadre relatif à la lutte antiparasitaire attribué via Creat (Fary) à Hygimasters, Westkaai 11 - 2170 Merksem.

3. Politique et Organisation - Contrat-cadre multifunctionals - acquisition CPAS

Le Conseil du CPAS décide de voter en général pour une durée de 60 mois à partir du contrat-cadre de Vera pour la location et la maintenance de multifonctions, d'imprimantes, d'imprimantes grand format, de scanners de documents et d'un système de gestion universel. Deux imprimantes C 5550i et neuf C 256i seront supprimés.

4. Politique et Organisation – Commission d'Avis Local concernant l'approvisionnement minimum en électricité, gaz et eau - Délégation

La membre du conseil Carol Delers sera nommée à partir de 2019 jusqu'à 2024 afin de représenter le CPAS au sein de la Commission d'Avis local sur l'approvisionnement minimum en électricité, en gaz et en eau. Ce point a été approuvé avec 10 votes et 1 abstention.

5. ICT - ICT conseillers - Fournir des appareils mobiles

Le Conseil du CPAS de Wemmel met à la disposition aux membres du conseil des appareils mobiles pour l'exercice de leur mandat.

6. Centre de services local et services à domicile - Heures d'ouverture Centre de services local

La Conseil approuve l'ajustement des heures d'ouverture des services administratifs du centre de services local et des services à domicile avec approbation générale.

7. Centre de services local et services à domicile - Adaptation des prix aquagym

En règle générale, le Conseil approuve l'augmentation de prix pour la participation à l'activité 'aquagym' du centre de service local de 7 à 9 € par session.

8. Centre de services local et services à domicile - Adaptation des prix bowling

Le Conseil approuve l'augmentation de prix pour la participation à l'activité 'bowling' du centre de service local de 6 € à 7 € par session.

9. Centre de services local et services à domicile - Procuration service de nettoyage

En raison de la modification du règlement sur les titres-services, le CPAS est obligé de modifier le formulaire de procuration. En règle générale, la Conseil approuve le formulaire de procuration modifié pour les contrôles de services de nettoyage destinés aux utilisateurs actuels et nouveaux utilisateurs du service.

10. Centre de services local et services à domicile - note de points convenus femmes de ménage à domicile

Pour des raisons d'organisation, la note relative aux accords des contrôles du service d'aide au nettoyage est ajustée. Le conseil l'approuve par un vote général.

11. Centre de services local et services à domicile - Coût administratif gestion des portefeuilles service de nettoyage

Pour des raisons administratives, pour le service de nettoyage à domicile, au moyen de titre Service des frais administratifs de 12 EUR par dossier et de 2,5 EUR par mois seront facturés. Le coût sera introduit à partir de mars 2019 et l'accord avec l'utilisateur sera ajusté en tant que tel. Le Conseil approuve ce point avec une majorité de votes.

12. Service social - Association interlocale 'Collaboration dans le domaine de l'intégration et de la participation' - compte annuel 2018 et budget 2019

Le point est ajourné à la réunion du conseil du 25/02/2019.

13. Initiative locale d'accueil - Demande Fedasil de 9 places d'accueil supplémentaires

Le Conseil approuve l'accord général prévoyant la conclusion de contrats pour les 9 places d'accueils avec Fedasil pour une durée indéterminée.

14. Agence immobilière social - Compte rendu annuel de l'agence immobilière social 2018

Le Conseil prend note du rapport annuel de l'Agence Immobilière Sociale de l'année 2018

15. Agence immobilière social - Cadre de points convenus concernant l'inspection des biens proposés en location à l'agence immobilière social en vue de nouvelle occupation

Le Conseil approuve le cadre d'accord établi entre le CPAS et la commune pour la recherche de logements proposés à la location à l'Agence Immobilière sociale, avec un vote général.

16. Personel – Responsable des activités - les menues recettes journalières des activités assujetties à la TVA et des activités du Centre de services local.

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix la demande d'une carte de dépôt pour le responsable des activités. Cette carte sera utilisée pour les menues recettes journalières des activités assujetties à la TVA et des activités du Centre de services local.

17. Personel - Responsable des activités - Approvisionnement du Centre de services local

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix la demande d'une carte d'approvisionnement pour le responsable des activités en sa qualité de préposé à l'approvisionnement du Centre de services local.

Au nom du CPAS

Le directeur général faisant fonction
Rudi Seghers

Le président du CPAS
Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 21/02/2019

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'instance de surveillance dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de contrôle administratif général de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.